



INFO LUTTES

N°42

Montreuil, le 16 janvier 2020

ILS JOUENT LE POURRISSEMENT, NOUS JOUONS L'ENDURANCE !

Les cheminots poursuivent l'action avec intelligence et détermination.

Plus de 15 % d'entre eux, tous collègues et toutes fonctions confondus, étaient en grève ce jeudi 16 janvier 2020, 43^e jour de grève. L'ensemble des collègues est en progression.

Nous entrons dans une phase charnière du mouvement !

C'est le nombre de cheminots en grève dans les prochains rendez-vous interprofessionnels qui fera basculer la lutte du bon côté...

Allons-y !



L'UNITÉ SYNDICALE INTERPROFESSIONNELLE TELLE QU'AU PREMIER JOUR

La journée interprofessionnelle unitaire du 16 janvier est d'ores et déjà une nouvelle réussite dans le processus engagé le 5 décembre.

Alors que le Gouvernement et ses béquilles médiatiques ne cessent de marteler que le front syndical se fissure, il n'en est rien !

L'ensemble des organisations qui ont appelé à s'engager dans la grève sont toujours unies !

Elles réaffirment :

« [...] Malgré les annonces du Premier ministre [...], la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60 % de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est "juste et simple" se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités. [...]

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleurs dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.



La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF, UNL et FIDL appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des "Retraites aux flambeaux" ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle. »

► NOUS NE SOMMES PLUS TRÈS LOIN !

Le Gouvernement aura tout essayé ! Rien n'y fait. Il a déjà perdu sur le terrain idéologique : la grande majorité de nos concitoyens ne croit pas en cette réforme. Les semaines passent et les sondages restent largement favorables à l'action en cours. Pire, ils jugent de plus en plus sévèrement le Premier ministre quant à sa capacité à conduire la réforme.

Le Gouvernement est disqualifié, définitivement.

Les salariés dans leur ensemble ont compris que la dernière cartouche en date sur le retrait provisoire de l'âge pivot n'atteindra pas sa cible. Il n'y a plus guère que Laurent Berger pour imaginer qu'ils pourront s'en sortir sans encombre.

► NOUS POUVONS GAGNER

Pour cela, il faut néanmoins que plus de salariés, dans la mesure de leurs possibilités, s'inscrivent dans la grève et dans les temps interprofessionnels unitaires.

Il faut aussi que les cheminots dans leur ensemble continuent ou reprennent le chemin de la grève. C'est à cette condition que nous ferons définitivement la différence.

C'est le moment !

► LES CHEMINOTS PARLENT AUX CHEMINOTS !

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, il s'agit de s'inscrire dans les initiatives locales et régionales interprofessionnelles des 22 et 23 janvier.

C'est aussi pourquoi il faut impérativement faire du 24 janvier prochain une journée exceptionnelle de luttes !

C'est dès maintenant que nous devons nous y préparer ! Allons à la rencontre de tous les cheminots, sans polémique et avec conviction pour élargir massivement la mobilisation !



Direction Ingénierie et Projets à Saint-Denis.

Cheminotes et cheminots, quel que soit votre métier, votre collègue, vous avez votre place dans la lutte !



► CCN : IL FAUT ROUVRIRE DES NÉGOCIATIONS

La Fédération CGT des Cheminots a adressé ce jour une lettre ouverte au Président de l'UTP. Cette lettre intervient à la fois dans un contexte d'un conflit interprofessionnel qui aborde son 43^e jour, mais aussi de l'ouverture à la signature de l'accord de Branche sur les Classifications.

La réforme ferroviaire de 2018 s'est bâtie sur de nombreux mensonges et notamment celui de la mise en place au 1^{er} janvier 2020 d'un cadre social de haut niveau censé se substituer à la suppression du recrutement au STATUT.

C'était pourtant ce qui emplissait la bouche du Gouvernement et du patronat du ferroviaire, pour tenter de faire croire que cette réforme ne se ferait pas aux dépens des droits et garanties sociales de cheminots.

Pour la CGT un cadre social de haut niveau suppose d'apporter des droits nouveaux aux cheminots, sans en retrancher aucun.

C'est tout le contraire au regard du contenu de l'accord sur les classifications et rémunérations, avec des minimas conventionnels qui ne bousculent aucune entreprise de la Branche, des majorations d'ancienneté inférieures au STATUT, à la majorité des conventions collectives existantes, y compris celles que signe l'UTP dans d'autres Branches...

Le déroulement de carrière est contraint et laissé à la main des processus managériaux dans les entreprises, sans compter un système de classification des plus opaques et subjectifs.



Clermont-Ferrand le 16.01.2020

Les négociations sur ce volet doivent être rouvertes sans tarder, comme d'ailleurs la quasi-totalité des volets déjà négociés. C'est le cas du champ d'application. Cela suppose d'intégrer enfin la Restauration Ferroviaire, ou encore les Voies ferrées d'intérêt local (VFIL), dont l'UTP a dénoncé récemment la convention, mais aussi de nombreuses activités ou services ferroviaires.

D'autres volets comme le contrat de travail ou l'organisation du temps de travail doivent également être réécrits, car ils ne constituent pas en réalité le socle de droits et garanties répondant aux spécificités de nos métiers.

La Fédération CGT entend poursuivre le combat pour construire ce cadre de social attendu par TOUS les cheminots, au niveau de la Branche, mais aussi entreprise par entreprise.

La concurrence ne doit pas se faire et ne se fera pas entre salariés. Les droits sociaux des cheminots ne seront pas la variable d'ajustement d'une éventuelle ouverture à la concurrence qui, comme l'a démontré la CGT, n'est ni obligatoire, encore moins utile, et absolument pas nécessaire pour répondre aux besoins de Transport.

► LA SNCF INAUGURE SON NOUVEAU MONDE

Après avoir subi un président qui n'aimait pas le train pendant 11 ans, l'entreprise publique s'est vu dotée d'un « nouveau » président, qui a d'emblée indiqué vouloir changer de méthode.

Au 43^e jour de grève, sur les questions d'entreprise et la réforme des retraites, sur la question du dialogue social, la méthode apparaît peu changeante puisque les cheminots passent d'un président qui refusait de négocier pendant les grèves à un président qui propose de négocier après la grève.

Un jeu de chaises musicales a été dévoilé aujourd'hui, avec le retour de nombreux anciens dirigeants qui donne au « Nouveau Monde » de la SNCF la même allure de déjà vu que le Nouveau Monde de Macron.



Ainsi, l'ancien directeur général de la sécurité ferroviaire prend la direction de la SAS Fret après avoir mis en place la suppression de l'autorisation de départ des trains, encouragé l'expansion de l'EAS, mis sous silence les causes des accidents ferroviaires, notamment la collision survenue le 16 octobre dernier dans les Ardennes entre un camion et un TER. Au regard du bilan sécurité, gageons qu'il ne promeuve pas exclusivement les circuits courts au sein de Fret.

Pour rappel, il avait pris ses fonctions de Directeur Général Sécurité en janvier 2016, quittant les fonctions de Directeur France et Opérations monde chez SYSTRA, filiale en charge des essais ferroviaires. Il occupait ces fonctions au moment de la catastrophe d'Eckwersheim, qui a coûté la vie à 11 personnes en novembre 2015.

A ce jeu de chaises musicales, certains héritent de tabourets.

En effet, le DRH du Groupe Public Ferroviaire pourrait être « promu » aux fonctions de directeur de la région Paris-Saint-Lazare-Normandie après quatre mois de *break*, selon la presse spécialisée.

Parmi les faits marquants de son bilan, il faut noter l'échec des négociations relatives à l'amélioration du dialogue social.

Membre de la délégation patronale de l'UTP et partisan ostensible des syndicats dits « réformistes », il porte également une partie de la responsabilité de l'échec des négociations de la CCN en s'arc-boutant sur la réduction des droits des cheminots plutôt que sur leurs besoins et les besoins de sécurité portés par la CGT.

Il avait porté et assuré le service après-vente de la réforme de 2018, promettant aux cheminots que leur régime spécial de retraite serait préservé même en cas de changement d'employeur ferroviaire. C'est également sous son impulsion que la direction d'entreprise essaie en ce moment de convaincre les cheminots que la réforme des retraites entraînerait une hausse des pensions...

Celui qui s'est évertué à assécher le dialogue social et la représentation des cheminots lors de la mise en place des CSE sur des périmètres disproportionnés aura donc probablement désormais le plaisir de pouvoir constater directement les effets « positifs » de sa politique en proximité. Bonne continuation...



Rassemblement, concert et don de la Confédération paysanne à la Gare de Rodez le 16.01.2020



Direction SNCF + patronat ferroviaire + Gouvernement = même combat !

Il faut donc cogner fort pour gagner de nouveaux droits,

Il faut donc cogner fort pour abattre la réforme des retraites !

Pour être plus fort, adhérez à la CGT !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :

J'ADHÈRE À LA CGT
FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

